

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	27 (1919)
Heft:	7
Rubrik:	Conférence des représentants des Croix-Rouges à Cannes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

Page		Page	
Conférence des représentants des Croix-Rouges à Cannes	73	Installation d'un lazaret de fortune	81
Enquête internationale sur la situation et l'activité des sociétés de la Croix-Rouge de tous les pays du globe	74	Nouvelles de l'activité des sociétés: A toutes les sections de l'All. suisse d. samar.; All. suisse des sam., Comité directeur et section de Winterthour; Invitation à l'assemblée des délégués romands; Journée des Moniteurs romands à St-Imier	82
Discours de M. Edouard Naville	77		
Les fruits sont-ils nourrissants?	80		

Conférence des représentants des Croix-Rouges à Cannes

Nous avons parlé ici même de la Conférence de Cannes, dont le Dr Roux, directeur de l'Institut Pasteur, a été nommé président. Cette conférence peut être considérée comme préliminaire à celle de toutes les Croix-Rouges convoquées à Genève un mois après la signature de la paix.

Il ressort des rapports présentés que la *section contre la tuberculose* préconise les mesures suivantes:

- 1^o Dispensaires proportionnés aux besoins et pourvus de laboratoires et d'infirmières professionnelles, visiteuses, qui donneront leurs soins aux malades.
- 2^o Inspection régulière des écoles.
- 3^o Traitement à l'hôpital pour les cas avancés.
- 4^o Hospitalisation dans les sanatoriums.
- 5^o Vulgarisation de l'éducation concernant la tuberculose.

Le rapport affirme que la tuberculose est étroitement liée avec le genre de vie et les conditions de travail des peuples.

Les médecins considèrent comme d'une importance primordiale à cet égard les soins à donner aux enfants, les questions du logement, de la nourriture et de l'alcoolisme. Ils recommandent l'institution de mesures appropriées pour empêcher la transmission de la tuberculose par le lait contaminé, l'institution d'écoles en plein air pour le bien-être des enfants, etc.

Contre les maladies rénériennes, le rapport recommande l'organisation de divertissements, groupes sociaux et athlétiques, le mariage précoce, l'isolement des sujets contaminés et un système de traitement préventif. Il préconise en outre la répression de la prostitution, le contrôle des hôtels, restaurants et lieux publics pouvant la favoriser, l'institution de laboratoires, de cliniques et de consultations gratuites, ainsi que la distribution gratuite des médicaments, approuvés officiellement par les médecins, dans des établissements et dispensaires possédant un personnel et une organisation appropriées.

Contre la malaria, les recommandations générales sont les suivantes: *a)* Fondation d'un bureau international de la malaria qui, par l'intermédiaire des sociétés de la Croix-Rouge, entretiendrait des relations de collaboration avec l'organisme national chargé du contrôle de la malaria; il devrait se tenir au courant du progrès des études faites sur cette maladie dans tous les pays, et s'associer, pour son contrôle, avec toutes les organisations existantes; *b)* étude de la distribution géographique du paludisme, avec démonstrations des moyens de contrôle; cette fonction appartient en premier lieu au gouvernement, et la collaboration avec les services gouvernementaux est indispensable.

La conférence s'est également occupée de la protection de l'enfance et de l'éducation des infirmières.

Cette conférence — uniquement composée de savants — a pris en outre la décision suivante:

« Nous, soussignés, après avoir soigneusement examiné le but général des sociétés de la Croix-Rouge;

proposons d'instituer une organisation centrale qui stimulera les efforts volontaires des divers peuples au moyen de leurs sociétés de la Croix-Rouge respec-

tives, lesquelles devront s'efforcer de développer les mesures visant à l'amélioration de la santé publique et de l'hygiène des enfants et des mères, à l'éducation et à l'entraînement des infirmières, à la lutte contre la tuberculose, la malaria, les maladies vénériennes et autres;

chercherons à stimuler les sentiments de fraternité et à diffuser la lumière de la science jusque dans les plus petits coins de la terre, et invoquerons au nom d'une plus grande humanité, non seulement les résultats des découvertes scientifiques, mais aussi les efforts quotidiens de chaque individu dans tous les pays, parmi toutes les religions et toutes les races.

Nous croyons que la solution du problème devrait être appliquée le plus vite possible, au premier moment opportun, et mise à la disposition du monde;

Nous sommes convaincus que cette œuvre ne pourra se dérouler plus efficacement que par l'intermédiaire des sociétés de la Croix-Rouge, qui ont révélé leur haute valeur pendant la guerre et sont actuellement un objet de foi et de confiance dans le monde, ce qui les rend à même, plus que tout autre, de mener à bien la tâche de la santé humaine en temps de paix. »

Enquête internationale sur la situation et l'activité des sociétés de la Croix-Rouge de tous les pays du globe

Désireux d'être renseigné sur l'activité de toutes les Croix-Rouges, le Comité international de Genève a adressé dernièrement un questionnaire sur un certain nombre de points déterminés à tous les comités centraux, en vue d'établir une statistique générale. Ce questionnaire, qui a paru dans le *Bulletin international de*

la Croix-Rouge (N° 5, mai 1919), est d'un intérêt très actuel. Nous le reproduisons ici, avec la réponse de la Croix-Rouge française, réponse à laquelle nous retranchons certains détails qui ne présentent pas un grand intérêt pour les lecteurs suisses.